

Lourde facture ... pour quel résultat?

• 893 millions de DH HT par an

• Les nouveautés des cahiers des charges

• La police administrative va sévir à partir du 4 juillet

OBLIGATION de résultat, meilleures prestations, équipements dernier cri, collecte nocturne, suivi GPS, tri bi-flux... Les nouveaux délégataires de la propreté promettent monts et merveilles aux Casablancais! Et ils ne sont pas les seuls. A l'occasion du lancement officiel des contrats de Derichebourg et Averda, qui a eu lieu mardi 25 juin, le maire de la ville, Abdelaziz El Omari, a également promis «une nouvelle ère» de la collecte. Echaudés par des années de gestion désastreuse de ce secteur, les Casablancais



L'un des nombreux points noirs de la collecte des ordures situé en plein centre-ville de Casablanca, rue Mustapha Maâni plus précisément. Cette photo remonte à la dernière grève des éboueurs observée en septembre 2018 (Ph. AE)

ne s'y laisseront pas prendre encore une fois. D'ailleurs ceux qui suivent de près ce

secteur se souviendront qu'en 2014 Sita et Averda avaient déjà annoncé une «nouvelle ère de la gestion des déchets» avec les résultats que l'on connaît (cf. édition du 25 août 2014). Trois ans plus tard, la filiale de Suez a jeté l'éponge et les élus de la ville ont pris plus d'un an et demi pour finaliser les nouveaux contrats avec Derichebourg (nouvel entrant) et Averda (présent depuis 2014).

La période transitoire chaotique (depuis septembre 2017) était en plus ponctuée par les grèves des éboueurs, inquiets sur

légataires (et plus onéreux que les anciens contrats), devrait en principe se traduire par une nette amélioration de la qualité des services de collecte. Les nouveaux contrats entreront en vigueur avant la fin de ce mois de juin avec, comme particularité, l'obligation de résultat, l'amélioration de la qualité des prestations, la collecte nocturne, l'initiation au tri bi-flux... C'est en tous cas ce que promettent les nouveaux délégataires, en attendant des résultats concrets sur le terrain.

Les 8 nouveaux cahiers des charges (un par lot) impliquent en outre l'aménagement des points de regroupement des conteneurs, l'équipement de certains quartiers par la conteneurisation enterrée, avec un contrôle informatisé instantané afin d'atteindre une meilleure qualité de prestations. «Ce défi ne peut être relevé sans l'implication et la participation effective de tous les partenaires: autorités locales, société civile et citoyens», souligne El Omari. Des tournées seront organisées dans les arrondissements de Casablanca afin d'expliquer le contenu des nouveaux cahiers de charges, d'autant plus que le rôle des présidents d'arrondissements sera renforcé en matière de contrôle et de suivi de la qualité des prestations sur le terrain. Les camions de collecte seront équipés de puces GPS permettant un suivi en temps réel des opérations de collecte et un archivage des données produites dans une base accessible aux délégataires et à la commune. De nouvelles mesures sont éga-

Les territoires de chaque délégataire

SUITE à la résiliation des contrats de gestion déléguée de la propreté urbaine et de la gestion des déchets ménagers et assimilés, la commune de Casablanca a procédé au lancement d'un appel à la concurrence internationale pour la mise en place de la troisième génération desdits contrats de gestion déléguée. Quatre sociétés avaient soumissionné à l'appel à manifestation d'intérêt international pour la gestion déléguée des services de propreté au niveau de la ville, lancé en juillet 2018. Il s'agit de Mecomar, Norm, Averda, Derichebourg. Ces deux dernières ont remporté cet AMI, d'une durée de 7 ans. Elles se partagent le territoire de Casablanca comme suit: Averda gère Hay El Hassani, Aïn Chok, Roches noires, Hay El Mohammadi, Sidi El Bernoussi et Aïn Sebaâ. Derichebourg, quant à elle, prendra en charge les arrondissements d'Anfa, Sidi Belyout, Maarif, Mers Sultan, Al Fida, Moulay Rachid et Ben M'sik. □

leur devenir après la rupture des anciens contrats. Aujourd'hui, la commune souhaite visiblement tourner la page en tirant les enseignements de ses erreurs. «Nous avons tiré les leçons des précédentes expériences en introduisant l'obligation de résultats et non de moyens», assure Saïd Ahmidouch, wali de la région Casa-Settat. Des résultats certes, mais à quel prix?

La facture sera salée: 893 millions de DH HT/an. C'est ce que coûtera dorénavant la propreté aux Casablancais. Ce montant forfaitaire annuel, partagé par les 2 dé-

lement mises en place pour les grands producteurs de déchets (centres commerciaux, restaurants, hôtels, établissements scolaires et entreprises disposant de cantines...), qui se chargeront désormais de collecter leurs déchets ou paieront pour leur collecte.

Les brigades de la police administrative, qui seront lancées officiellement le 4 juillet prochain, vont dans un premier temps sensibiliser les citoyens et les grands producteurs de déchets et veiller au strict respect du cahier des charges. □

Aziza EL AFFAS